

> [Analyses et témoignages](#) > [Moyen-Orient](#) > Israël : l'état hors-la-loi impuni

Israël : l'état hors-la-loi impuni

NABIL BOUKILI

envoyer par mail | 339

13 mars 2013

Article en PDF : 

Malgré tous les crimes qu'il commet, malgré toutes les résolutions de l'ONU qu'il bafoue, l'Etat d'Israel est toujours considéré comme un partenaire de choix en Occident. Un mouvement de jeunes s'indigne et dénonce les relations qu'entretient la Belgique avec l'Etat hébreux. L'Université Libre de Bruxelles, en particulier, est épinglée pour ses collaborations académiques... (IGA)



Malgré toutes les tentatives de banaliser et rendre acceptable la politique de l'Etat israélien, ce pays reste quand même un Etat voyou aux yeux du droit international. Israël est le champion du monde dans les violations de ce droit pour poursuivre son projet colonialiste de manière arbitraire au détriment du peuple palestinien.

Effectivement, le Conseil de Sécurité des Nations-Unies a voté des dizaines de résolutions qui condamnent la politique colonialiste et répressive d'Israël, dont aucune n'a été respectée. Parmi ces résolutions, on trouve notamment l'arrêt immédiat de la colonisation, le retour aux frontières de 1967, le droit au retour des réfugiés... Des résolutions toutes bafouées par Israël.

En outre, sur le terrain, Israël pratique une politique arbitraire et discriminatoire qui rend la vie impossible à tout Palestinien. La liberté de circulation des Palestiniens est conditionnée et souvent interdite sur base du libre arbitre des soldats israéliens. Dans la bande de Gaza, les chiffres sont inhumains : 80% de la population dépend de l'aide alimentaire, 35% des terres cultivables et 85% des eaux pour la pêche sont potentiellement ou totalement inaccessibles aux Gazaouis à la suite des restrictions israéliennes, 85% des écoles doivent fonctionner en double service (un le matin, l'autre l'après-midi), en raison de la surpopulation due à l'encerclement israélien... et ce ne sont pas les chiffres qui manquent, la liste reste très longue. En plus de cette répression quotidienne, des raids militaires contre le peuple palestinien sont menés à chaque fois que ce dernier se lève contre cette injustice. Pour n'en citer qu'un, l'opération « Plomb Durci » en 2008/2009, dont les conséquences sont catastrophiques. D'après le centre d'information israélien de droit de l'homme, il y a eu en 3 semaines, 1398 tués palestiniens, dont 345 enfants².

De ce fait, serait-il un Etat démocratique et de droit ? Peut-on le considérer comme un partenaire économique et académique au même titre que n'importe quel pays ? Un pays comme la Belgique qui crie au respect des droits de l'homme sur tous les toits devrait sûrement condamner une telle politique. Et pourtant, les accords économiques entre la Belgique et Israël ne manquent pas. Que ce soit au niveau fédéral ou régional. Des importations et exportations d'armes entre les deux pays font également partie des accords. Ces mêmes armes qu'Israël utilise dans ces attaques contre le peuple palestinien. De plus, des partenariats académiques et scientifiques à des fins militaires entre des universités belges et des universités ou entreprises israéliennes ont lieu ou ont eu lieu. L'ULB continue d'entretenir des relations académiques avec des partenaires israéliens, y compris ceux qui développent clairement des projets de collaboration avec l'armée israélienne (comme l'Université de Tel-Aviv, et l'institut Technion comme repris dans le rapport récent de plusieurs organisations belges pour la paix).

Maintenir une collaboration avec des institutions, des entreprises ou des universités israéliennes au service de l'Etat d'Israël ou qui ne condamne pas sa politique, c'est soutenir d'une manière ou d'une autre la politique meurtrière de l'Etat d'Israël. Et même si certains, comme la récente déclaration du recteur de l'ULB, essaient de se cacher derrière l'importance du dialogue comme voie vers la paix, devraient se rendre à l'évidence face à un Etat qui refuse et empêche consciemment toute possibilité de règlement pacifique du conflit avec les palestiniens. La récente décision de coloniser Jérusalem-Est (ce qui viole la résolution 446 du Conseil de Sécurité des Nations-Unies) en est la dernière preuve. Cette nouvelle colonisation réduit les chances d'une solution à deux Etats, avec Jérusalem-Est comme capitale pour la Palestine.

La seule langue qu'Israël peut comprendre est la pression internationale. C'est pour ces

raisons qu'avec Comac nous demandons un embargo militaire sur Israël. Nous demandons l'arrêt immédiat de toute importation et exportation d'armes entre la Belgique et Israël, au niveau fédéral et régional. Nous demandons également l'arrêt immédiat de toute collaboration académique et scientifique à des fins militaires avec toutes les institutions et entreprises lié à ce projet. Cet embargo doit être maintenu jusqu'à ce qu'Israël se conforme à ses obligations internationales en mettant fin à l'occupation et à la colonisation, en démantelant le Mur de séparation, en reconnaissant les droits fondamentaux des citoyens arabo-palestiniens d'Israël à une égalité absolue et en respectant les droits des réfugiés palestiniens tels que définis par la résolution 194 de l'ONU.

La Belgique en tant que démocratie a le devoir d'appliquer cet embargo par respect pour la communauté internationale et pour tous les peuples. Tant que la politique criminelle de l'Etat israélien continue, toute collaboration avec lui est un soutien à ces crimes.

Source : [Comac](#), mouvement de jeunes du PTB.

[Belgique](#) - [Gaza](#) - [Israël](#)

>> Retrouvez sur notre shop !



[Israël, parlons-en!](#)

2nde édition

[Haut de la page](#) - [Accueil](#)

Copyright © 2009 Investig'Action. Tout droits réservés [Qui sommes-nous ?](#) | [Agenda](#) | [Faire un don](#) | [Nous écrire](#) | [Organiser un débat](#) | [Participer](#) | [Liens](#) |
.....
Graphisme et Développement : Platanos studio